



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2026

Le conseil municipal de la commune de VUE, dûment convoqué le vingt-quatre avril deux mil vingt-six, s'est réuni, sous la présidence du 1^{er} adjoint Monsieur Samuel GOUY pour maire empêché, en séance ordinaire, le mercredi vingt neuf avril deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente.

Étaient présent(e)s Samuel GOUY, Isabelle PICHON, Cédric BIDON, Coralie LE ROUX, Anita DEBORD-GUIARD, Jonathan CHABAUD, Jérôme HALLIER, Lydia BRETON, Laurence GARNIER, Didier BEAUCHENE, Élodie LEBRETON, Chrystèle HOCHET, Stéphane FAVRE et René COLIN

Étaient excusé(e)s : Nadège PLACÉ (a donné procuration à Cédric BIDON), Grégory ABRAHAM (a donné procuration à Samuel GOUY), Jérôme PACAUD, Cindy MUSSET (a donné procuration à Coralie LE ROUX), Marine LEBRETON (a donné procuration à René COLIN)

Était absent :

Secrétaire de séance : Cédric BIDON

19 membres du conseil municipal en exercice – 14 membres présents

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2026 a été approuvé avec 15 voix pour, 2 abstentions, 0 contre

DCM2026-04-03/Vote de l'affectation du résultat

Rapporteur : Samuel GOUY

Considérant que la section de fonctionnement présente un excédent de + 538 270, 30 €,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 14 voix «pour», 0 voix «contre», 4 « abstentions » :

-REPORTE en section d'investissement un montant de 439 297,70 € soit une partie de l'excédent de la section de fonctionnement

-CONSERVE le montant de 98 972,60 €, solde de l'excédent après déduction du report de la section de fonctionnement au budget principal 2026.

-REPREND à l'identique le déficit de la section d'investissement au budget principal 2026

Pour extrait certifié conforme,
Pour Le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint
Samuel GOUY

Le secrétaire de séance
C. BIDON

Accusé de réception en préfecture
044-214402208-20260507-DCM2026-04-03-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026